Landes (40) : un accord en faveur de l’insertion professionnelle pour les étrangers primo-arrivants

30/05/2017 à 2h51

L’objectif de cet accord est de faciliter l’accès à l’emploi des étrangers, signataires du contrat d’intégration républicaine, au monde économique, que cela soit au titre d’un emploi ou d’une formation professionnelle

Frédéric Périssat, préfet des Landes, Lydie Rouge, directrice territoriale de l’Office Français de l’Immigration et de l’Intégration (OFII) à Bordeaux et Daniel Dartigolles, directeur territorial de Pôle Emploi des Landes ont signé un accord départemental de partenariat en faveur de l’insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants.

“L’objectif de cet accord est de faciliter l’accès à l‘emploi des étrangers, signataires du contrat d’intégration républicaine, au monde économique, que cela soit au titre d’un emploi ou d’une formation professionnelle. Il favorise l’articulation des services en s’appuyant sur leur complémentarité d’expertise et de savoir-faire. L’emploi constitue un des piliers du parcours d’intégration des étrangers primo-arrivants”, indique la préfecture dans un communiqué.

Dans les Landes, au 1er trimestre 2017, ce sont 158 étrangers primo-arrivants qui ont signé un contrat d’intégration républicaine. 56,3 % d’entre eux sont des bénéficiaires de la protection internationale.

(…)

Sud-Ouest

Merci à **KBB**